



ENCORE UNE ÉGLISE VANDALISÉE EN FRANCE

Communiqué de presse du Conseil national
des évangéliques de France (CNEF)
Samedi 9 mars 2019

Onze mille euros de matériel volé, des giclées de peinture sur les murs, les sols, les chaises, les instruments de musique, voilà ce que le pasteur et quelques fidèles ont pu constater ce matin, samedi 9 mars, dans les locaux de l'Église évangélique Espoir & Vie¹ de la rue Fontchaudière à Angoulême. Le pasteur Joseph Miall parle « d'une volonté de souiller, détruire, de nous empêcher de continuer à célébrer nos offices »².

Le Conseil national des évangéliques de France partage l'inquiétude du pasteur pour la sécurité des croyants. Cet acte vient s'ajouter à la longue liste des actes de vandalisme perpétrés contre des lieux de culte en ce début d'année (65 actes graves, soit plus de 25 % d'augmentation par rapport au début 2018³).

C'est, avec l'antisémitisme, l'indice d'un climat antireligieux qui va grandissant. Et même d'une banalisation de la violence contre les symboles de la foi chrétienne et les lieux où elle s'exprime. Souhaitons que les investigations permettent de faire la lumière sur les motivations des vandales du lieu de culte d'Angoulême. Mais la multiplication de tels actes inquiète le CNEF qui représente le protestantisme évangélique en France.

Sera-t-il possible demain d'adorer Dieu et de professer publiquement sa foi en toute liberté et en toute sécurité en France ? Entre les remises en cause de la laïcité par certains élus, la volonté du gouvernement de modifier la loi 1905 pour contrôler les religions et les agissements haineux contre les cultes, la question est posée.

Le Conseil national des évangéliques de France souhaite que les autorités prennent au sérieux cette situation et leur demande d'agir avec force et détermination contre tous ceux qui s'en prennent aujourd'hui impunément aux lieux de culte. Il faut que la devise « Liberté, Égalité, Fraternité » s'applique à tous et pas seulement à ceux qui suivent la doxa du moment !

¹ Cette communauté fait partie des Assemblées de Dieu de France, la plus grande union d'Églises évangéliques dans notre pays qui est membre du Conseil national des évangéliques de France.

² « L'église évangélique d'Angoulême saccagée et vandalisée, le préjudice est important », www.charentelibre.fr, publié le 9 mars 2019.

³ « Février : mois record dans les annales de la christianophobie en France », www.christianophobie.fr, 4 mars 19, consulté le 9 mars 19.

Le Conseil national des évangéliques de France (CNEF) a été créé officiellement le 15 juin 2010. Organe représentatif, il rassemble plus de 70% des évangéliques et plus de 150 œuvres. Il est membre de l'Alliance évangélique européenne et de l'Alliance évangélique mondiale.

www.lecnef.org
123 avenue du Maine
75 014 Paris
01 43 21 12 78

CHOISNET Romain
directeur de la communication
r.choisnet@lecnef.org
06 51 51 54 04